



Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient rencontrées :

Pour l'entreprise (session en entreprise)

- Présence d'un gestionnaire
- Fournir un local pour la session de formation
- Fournir les équipements d'aide à la manutention (sangles, chariots à 4 roues, diable) ainsi que des charges pour la partie pratique (boîtes, meubles).
- Composer un groupe de minimum 4 personnes et de maximum 10 personnes.

Pour le participant

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

CLIENTÈLE VISÉE

Les travailleurs, le personnel qui assure le service à la clientèle et les gestionnaires (superviseurs, chef d'équipe, directeur des opérations) de l'entreprise de déménagement. Les membres des comités de santé et de sécurité et les responsables en santé et en sécurité du travail de l'entreprise.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Sensibiliser les travailleurs et les employeurs de l'importance d'intégrer des pratiques de travail sécuritaires lors du déménagement.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Identifier les principaux risques à la santé et à la sécurité pour permettre aux participants et aux participantes de les reconnaître et de les anticiper.
- Savoir se préparer pour bien planifier la journée de travail.
- Connaître les principes de manutention manuelle sécuritaires.
- Se familiariser avec les équipements d'aide à la manutention.
- Adopter une approche préventive concernant le bien être (chaud, froid, alimentation, pauses de récupération).

CONTENU DU COURS

1. Statistiques d'accidents et situations dangereuses
2. Planification du déménagement, de la demande du client jusqu'au jour du déménagement (questions à poser aux clients, vérification du véhicule des ÉPI et des équipements d'aide au déménagement)
3. Pourquoi se blesse-t-on au travail, structures corporelles mises en cause et moyens de prévention
4. Principes de manutention manuelle sécuritaire et stratégies facilitant le travail (stationnement, équipement, inspection des lieux, regroupage des charges, etc.)
5. Charger le véhicule et arrimer la cargaison
6. Penser bien être (contraintes thermiques, alimentation, vêtements de rechange, pauses)

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé et animation, assistés d'exercices théoriques d'apprentissage.

Exercices pratiques de déplacement de charges.

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS

- Des aide-mémoires sur les sujets présentés sont remis à chaque participant

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances à l'aide d'exercices pratiques.

DURÉE

4 heures ou selon les modalités prévues avec le formateur pour l'exercice pratique

ATTESTATION

Après la formation, enverra par courriel, à l'employeur, une attestation de formation en format PDF au nom de chaque participant et de chaque participante.

Sur demande, Via Prévention peut expédier des attestations imprimées en format 8,5" x 11" (frais d'impression et d'expédition applicables).

Les attestations en format 3" x 2" seront expédiées à l'employeur.



VIA PRÉVENTION